

# Mairie et sentiers inaugurés à Koestlach



Le traditionnel coupé de ruban pour l'inauguration de la mairie a eu lieu devant la remarquable façade, esthétiquement déclinée en plusieurs tons de grs. Le blason du village orne l'escalier d'accès et l'horloge a été conservée. Photos Luc Stemmelin

Entouré de la sénatrice Patricia Schillinger, du député-maire Jean-Luc Reitzer, du conseiller général Dominique Dirrig, de nombreux élus et partenaires économiques et associatifs, le maire de Koestlach, André Lehmes a procédé à la double inauguration du sentier du patrimoine et de la mairie rénovée.

Les élus et la population ont découvert le nouveau bâtiment, remarquablement rénové sous la maîtrise d'œuvre de l'architecte Daniel Munck, enfant du village, qui s'est dit particulièrement ému, « de travailler sur un immeuble qui a accompagné ma scolarité. Il s'agissait de

donner une nouvelle jeunesse à cette construction qui, pour nous, Koestlachs, ravive forcément des souvenirs de jeunesse ».

## Une démarche qui permet de sensibiliser les administrés à l'économie des énergies

Séquence émotion, à peine effacée par les commentaires élogieux des intervenants sur la qualité des travaux, guidés par le respect du bâtiment d'origine et l'optimisation de l'espace. Didier Fruhauf, directeur de développement territorial EDF Alsace a rappelé dans une intervention pédagogique que, « la rénovation BBC de la mairie résulte de la signature d'une convention de partenariat entre la mairie de Koestlach et EDF. Une démarche qui permet de sensibiliser les administrés à l'économie des énergies ».

De son côté, Jean-Luc Reitzer a souligné, « le remarquable professionnalisme de l'architecte et le choix de la commune de honorer le patrimoine bâti de la commune, une démarche nécessaire et utile qui permet de donner du travail à nos entreprises ». Le verre de l'amitié a clos la double cérémonie, à l'ombre de la mairie rénovée.

Luc Stemmelin

## Quelques chiffres

Les travaux se sont élevés à 716 000 € HT (hors honoraires). Aide financière : 274 660 €. Subventions : État, 30 360 €; Région Alsace et Feder, 130 000 €; Conseil général, 69 300 €; EDF, 20 000 €; réserve parlementaire de Jean-Luc Reitzer, 15 000 €, et de la sénatrice Patricia Schillinger, 10 000 € pour le mobilier.

Coût de la mise en place du sentier du patrimoine, 16 500 €.

Conseil général, 3 354 €; Fonds européen agricole pour le développement rural, 5 911 €; Communauté de communes du Jura alsacien, 3 750 €. Le Club vosgien de Ferrette a balisé les sentiers du patrimoine, 3,5 km, et pédestre, 7 km. À ajouter la construction d'une fusete au lieu-dit « Baumschuel », pour 12 000 €, financée par la commune et construite par les bûcherons Michel Marck et Joseph Metzger, avec le soutien de bénévoles.



Tonla et Théo, costumés en alsacien, ont tenu le ruban d'inauguration.



Plus rien à voir avec les 20m<sup>2</sup> de la mairie précédente. Nouvelle salle de conseil, bureau du maire, accueil et secrétariat, chaufferie et locaux BBC. Visite guidée par le maire.



En sa qualité de président de l'Office de tourisme, François Cohendet, maire de Ferrette (à gauche), a inauguré avec le maire André Lehmes le panneau didactique de la place de la mairie, symbolisant les sentiers du patrimoine et pédestres qui font découvrir les trésors discrets du village et de ses alentours.